



# Billettiste H/F

## MISSION

BATEAUX PARISIENS vous propose d'intégrer une équipe dynamique et professionnelle au sein de laquelle vous serez en charge de l'accueil des particuliers et des groupes. Après les avoir renseignés sur nos croisières touristiques, vous assurerez la vente de nos titres de croisières, ainsi qu'à leurs encaissements.

Vous assurerez la tenue de notre billetterie auprès d'une clientèle internationale.

Vous aimez mettre en avant Paris et ses prestigieux monuments et quartiers, qui font de la capitale l'une des destinations les plus prisées du globe ? Alors rejoignez-nous en tant que Billettiste H/F et devenez acteur(rice) d'une expérience inoubliable pour nos clients internationaux!

## ORGANISATION DU POSTE

Vous êtes nécessairement disponible de mi-mars jusqu'au 31 août 2016 inclus.

Temps complet (35h / semaine).

Horaires décalés et tournants selon le planning, entre 8h00 et 00h00 (une semaine du matin ; une semaine du soir) incluant week-ends et jours fériés.

2 jours de repos consécutifs en semaine.

## PROFIL

Travailler dans un cadre prestigieux vous fait envie ?

BATEAUX PARISIENS vous offre la possibilité d'accomplir votre fonction dans un cadre de travail privilégié : la Seine !

Issu(e) d'une formation Bac +2 dans le secteur du tourisme, vous justifiez d'une première réussite idéalement dans une entreprise touristique de grande envergure. A défaut, vous avez développé votre sens de l'accueil et votre sens commercial auprès d'une clientèle étrangère au cours d'une première expérience mêlant vente et accueil de clients internationaux.

De présentation soignée, vous parlez impérativement l'anglais couramment. La pratique d'une troisième langue est également souhaitable.

Souriant(e), dynamique et rigoureux(se), vous êtes dédié(e) à la satisfaction clients.

Vous êtes tant reconnu(e) pour votre sens commercial que pour vos qualités relationnelles.

Un intérêt pour le patrimoine culturel de Paris est un plus.

## SALAIRE

en €	Salaire brut de base	Prime performance	Salaire brut maximum
Salaire mensuel (temps plein)	1466.65€	120€	1586.65€

## Autre avantages :

- une « prime fidélité » d'un montant mensuel maximum de 90€ bruts, capitalisée chaque mois et versée en fin de contrat si le salarié respecte le terme (ex : un salarié ayant effectué un contrat de 6 mois percevra une prime de 540€ bruts à la fin de celui-ci).
- Les salariés ayant acquis trois mois d'ancienneté bénéficient de l'accord de participation
- Avantages en nature pour les repas
- 50% de prise en charge de l'abonnement transport
- Mutuelle d'entreprise